

URSSAF

AVIS AMIABLE

COTISATION SUBSIDIAIRE MALADIE (CSM)

URSSAF DE LANGUEDOC ROUSSILLON
35 RUE DE LA HAYE34937 MONTPELLIER CEDEX 9 FRANCE
Tél.: 3957-www.urssaf.fr

POUR NOUS CONTACTER

TEL : 3957

INTERNET : www.contact.urssaf.fr

RÉFÉRENCES

NNI	158027504001412	
N° Compte	917 1260957723	5
N° Dossier	0060874527	

Page	1/2	6005
------	-----	------

3121C 342

A MONTPELLIER, le 9 Avril 2019

U342-090419-202756-000336-1/1-000374-001/332 2/190408-D0/TC30L01-00



13 AVR. 2019

MR THOMAS THIBAUT MICHEL
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Monsieur,

Votre compte indique que vous êtes redevable d'une somme dont vous trouverez le détail ci-dessous (ce relevé tient compte des déclarations et versements enregistrés jusqu'au 05/04/2019).

Une pénalité vous a été appliquée pour retard et/ou absence de déclaration de recettes.

En cas d'absence de déclaration, je vous invite à régulariser votre situation en nous adressant la(les) déclaration(s) manquante(s). Vous pourrez, après transmission de ces documents, effectuer une demande de remise motivée.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec vos conseillers Urssaf.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Cordialement,

Le Directeur.

Voir le détail des sommes dues au verso.

COUPON A RETOURNER A L'URSSAF

AVIS AMIABLE DE RECOUVREMENT

MONTANT À PAYER

15047,00 €

ÉTABLISSEMENT

MR THOMAS THIBAUT MICHEL

9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
SERIGNAN
34410 SERIGNAN

RÉSERVÉ À L'ORGANISME

N° Compte	917 1260957723
N° Dossier	0060874527
Période	1740

SNV2-PC22A63-3121C -342-6005

URSSAF DE LANGUEDOC ROUSSILLON
35 RUE DE LA HAYE
34937 MONTPELLIER CEDEX 9 FRANCE

+20>91>917000001260957723>1740>

1504700+

MOTIF DE MISE EN RECOUVREMENT	Période	Cotisations	Pénalités	Majorations	Versements	
					Date	Montant
Absence de versement						
	011017/311217	15047,00				
					Montant à déduire	
Total					Total à payer	
					15047,00	
					Total dû	
					15047,00	